



Mercredi, 20 janvier 1904.

Il y a un mouvement assez important dans la classe commerciale afin de prendre les précautions nécessaires pour prévenir les incendies, qui sont vraiment fréquents depuis le commencement de l'année.

Il est vrai que ce sont des accidents, et que, dans tous les cas qui, se sont présentés, les causes du sinistre ont été parfaitement établies.

Mais cela ne suffit pas; il importe de parer aux éventualités de désastres dans les établissements publics, les collèges et couvents, les églises, etc.

Il existe des inquiétudes dans plusieurs cas, et l'on parle de faire des expériences semblables à celle qui vient d'être faite à l'Auditorium de Québec, où l'on a sonné l'alarme à la fin d'une représentation dans le but de reconnaître l'efficacité du service en dedans et au dehors. Beaucoup de gens en constatant les précautions déjà existantes sont encore d'opinion de perfectionner le système, et, certes ils ne sont point dans l'erreur.

D'autres endroits, où les foules se présentent à certaines heures du jour, devraient faire le sujet d'enquêtes absolument sérieuses, impartiales et sévères, car le danger nous environne.

La Chambre de Commerce, lors de sa grande assemblée annuelle tenue cette semaine, a fait des recommandations et adopté des résolutions très énergiques à cet effet, se basant sur l'expérience des derniers feux, et cette initiative rencontre les vues de tous les citoyens bien pensants.

Il appartient aux hommes d'affaires, surtout à ceux qui s'occupent d'industrie et de commerce, de ne rien négliger de ce qui peut empêcher une catastrophe; et c'est une bonne occasion qui se présente pour stimuler l'ardeur des membres de la Chambre de Commerce. Espérons qu'ils ne s'arrêteront pas en chemin et qu'ils verront à ce que des lois provinciales et municipales relatives à la protection contre les incendies soient mises en vigueur sans retard ni faiblesse.

* * *

Le commerce de la semaine, tout en étant relativement paisible, accuse cependant une certaine intensité due aux réductions généralement annoncées sur la balance des stocks, après inventaire, et aussi à ce que le carnaval bat son

plein dans tous les quartiers de la ville.

Nous avons interrogé bon nombre de marchands dans plusieurs des principaux genres d'affaires, et la réponse a été partout la même, à savoir qu'on ne se plaint pas du présent et que l'avenir est rempli de promesses de prospérité.

Nous constatons aussi qu'il se fait un effort persévérant et général pour introduire sur le marché des objets de toutes sortes fabriqués dans le pays, et que cette patriotique conduite de nos marchands atteint un bon résultat.

Il nous vient encore, et il nous viendra longtemps sans doute des marchandises du dehors, même parmi celles que nous pourrions fabriquer chez nous, mais il suffit pour le moment, d'établir que l'engouement des acheteurs pour les produits étrangers se fait plus rare et que nos marchands l'encouragent moins qu'autrefois.

C'est un signe de progrès.

COTATIONS, 20 JANVIER 1904.

EPICERIES

Sucres.

Cassonade Jamaïca, 100 lbs.	3.10	3.35
Sucres jaunes.100 lbs.	3.25	3.25
Sucres blancs.100 lbs.	3.35	3.40
Sucres bruns.100 lbs.	3.25	3.25
Sucres granulés N.S. 100 lbs.	4.00	4.00
Sucres Redpath 100 lbs.	4.05	4.05
Sucres St-Lawrence . 100 lbs.	4.05	4.05
Sucres Trinidad. . . . la lb.	0.034	0.034

Si vous n'avez pas reçu les échantillons et prix du



BLUEOL

Le Nouveau Bleu à Laver



Faites en sorte de les obtenir avant de placer vos commandes pour le commerce du printemps.

J. M. DOUGLAS & CO.

Manufacturiers

Etablis en 1857.

MONTREAL.

Nous sollicitons vos commandes pour la

SAUCE de LEA & PERRINS

Pour le commerce du printemps.



Prix et conditions sur demande.



J. M. DOUGLAS & Co.

MONTREAL

Agents pour le Canada.

Etablis en 1857.